



COMMISSION WALLONNE POUR L'ÉNERGIE

Micro-Cogénération
**Relever les index des
compteurs**

Mode d'emploi

<https://www.e-cwape.be>

Le 07/08/2015

Version 1.1

Introduction

Ce document a pour objectif d'aider à faire un relevé d'index complet d'une installation de micro-cogénération.

Un relevé d'index complet, sur photo, doit être transmis à la CWaPE avec la « Demande Préalable d'Octroi de Certificats Verts et de Labels de Garantie d'Origine » en vue d'obtenir le Certificat de garantie d'origine de votre installation (CGO). Il est également nécessaire de faire un relevé d'index complet, de manière trimestrielle ou annuelle, pour recevoir les Certificats Verts.

Les unités de mesures des compteurs peuvent également changer en fonction de la marque du compteur. Un relevé d'index sans unité n'a aucune signification.

N.B. : les photos présentées dans ce document sont des exemples de compteurs (marques et modèles) couramment rencontrés. Dans le cas où un (ou plusieurs) compteur(s) ne correspond(ent) pas aux exemples présentés, veuillez vous adresser à votre installateur.

1 Les compteurs réseaux

1.1 Le compteur électrique réseau CER

Le compteur électrique réseau (CER) mesure l'énergie électrique consommée par l'habitation en **kWh**. Si vous avez un tarif bi-horaire (ou en plus un compteur exclusif de nuit), il faut transmettre les deux index. Les index sont généralement composés de 7 chiffres (6 chiffres avant la virgule et 1 chiffre après la virgule).



Figure 1 Exemple d'un compteur électrique simple



Figure 2 Exemple d'un compteur électrique bi-horaire

1.2 Le compteur gaz réseau CGR

Le compteur de gaz réseau (CGR) mesure le volume de gaz naturel qui est consommé par l'ensemble de l'habitation en m^3 . Les index sont généralement composés de 8 chiffres (5 chiffres avant la virgule et 3 chiffres après la virgule).



Figure 3 Exemple d'un compteur gaz réseau dont l'index vaut 1289,82 m^3 .

2 Les compteurs verts

Les compteurs verts sont les compteurs qui sont directement reliés à l'unité de cogénération. Conformément au Code de Comptage (disponible sur www.cwape.be), un relevé complet des compteurs verts est requis en vue d'obtenir des certificats verts.

2.1 Le compteur vert électrique CE



Figure 4 Exemple d'un compteur électrique vert iskra: index production (mode 7) : 1263 kW.



Figure 5 Exemple d'un compteur électrique vert iskra: index fonctionnel (mode 2) : 230 kW.

Le compteur vert électrique mesure l'énergie électrique en **kWh** produite par l'unité de cogénération. Généralement, ce compteur comporte 2 index qui sont différenciés par le mode (2 ou 7). L'index ayant la valeur la plus élevée est l'énergie brute produite (**CE1 production**). L'autre index, ayant une valeur plus faible, est l'énergie fonctionnelle (**CF1 fonctionnelle**) qui est l'électricité consommée par les auxiliaires de l'installation. Il suffit d'appuyer sur le bouton bleu pour changer de mode et obtenir les deux index. Ce compteur est souvent de marque *iskra*. Dans la plupart des installations le mode 7 est l'index de la production et le mode 2 est celui de l'énergie fonctionnelle

2.2 Le compteur vert gaz CG1

Le compteur vert de gaz mesure le volume de gaz, en m^3 , qui est consommé par l'unité de cogénération. Ce compteur comporte en général 8 chiffres (5 avant la virgule et 3 après). Il est souvent de marque *Elster*. L'identification de cet index est **CG1 m^3** .



Figure 6 Exemple d'un compteur de gaz cogénération *Elster*. La valeur de l'index est de 967,459 m^3 .

2.3 Le compteur vert de chaleur CC1



Figure 7 Exemple d'un compteur thermique *Sensus* en MWh. La valeur de l'index est 0,000 MWh, les décimales sont soulignées.

Le compteur vert de chaleur mesure l'énergie thermique produite par la micro-cogénération. Attention cette mesure peut se faire en différentes unité : en **MWh**, **kWh**, **m^3** et/ou en **GJ**. Il est dès lors important de spécifier l'unité utilisée. Pour plus de sécurité, nous vous conseillons de renseigner l'énergie thermique en MWh (**CC1 Energie**) et en m^3 (**CC1 Volume**). Pour changer d'unité de mesure, il faut appuyer sur le bouton rouge. Dans la plupart des installations, le compteur est de la marque *Sensus*.

2.4 Le compteur horaire CH1

Ce compteur est généralement intégré à la machine de cogénération. Il indique la durée, en heure, de fonctionnement. La référence de ce compteur est CH1.